

# Le silence

Philippe ROBERT

Sans doute est-il paradoxal de parler de silence lorsqu'il s'agit de faire chanter une assemblée ! Et pourtant, le silence n'est-il pas à l'origine de tous nos actes de parole, ne préexiste-t-il pas à toutes nos interventions musicales ? Citons ce « point de repère » extrait du *Document Universa Laus n° II, De la musique dans les liturgies chrétiennes* :

*1.7 Le silence intérieur est l'origine et la condition de la parole et du chant. Parole et chant sont intimement liés au silence. Ils tirent leur valeur du silence dont ils naissent, du silence qui les anime, et du silence qu'ils visent et où ils s'accomplissent.*<sup>(1)</sup>

Le chantre doit peut-être d'abord apprendre à faire silence avant de se préoccuper de sa voix, de sa gestique ou de tout autre question matérielle. La qualité de ses interventions en dépend. Il doit permettre au chant de naître, de se développer et de s'accomplir dans le silence. En effet, la musique, qui vient rompre le silence et ensuite le qualifier, va conduire au silence où pourra advenir l'indicible, le Mystère qui habite toute liturgie. Si nous voulons pénétrer au plus profond de l'acte liturgique, nous devons nous laisser envahir par le silence. « En toute vie le silence dit Dieu. » : ainsi s'exprime le poète Patrice de La Tour du Pin. Au creux de nos silences, la Parole viendra nous recréer. Citons encore le *Document Universa Laus* :

*1.8 Le silence est l'attitude d'esprit et de cœur de ceux qui se détournent de tout verbiage pour se tourner vers le Verbe. Le silence intérieur est la qualité première de tous les gestes de la liturgie. En ce sens, on ne peut véritablement que moduler le silence, en parlant, en chantant, en faisant musique, en marchant, en se prosternant, etc.*

## Moduler le silence

Comment le chantre peut-il « moduler le silence » ? Certainement par son attitude et

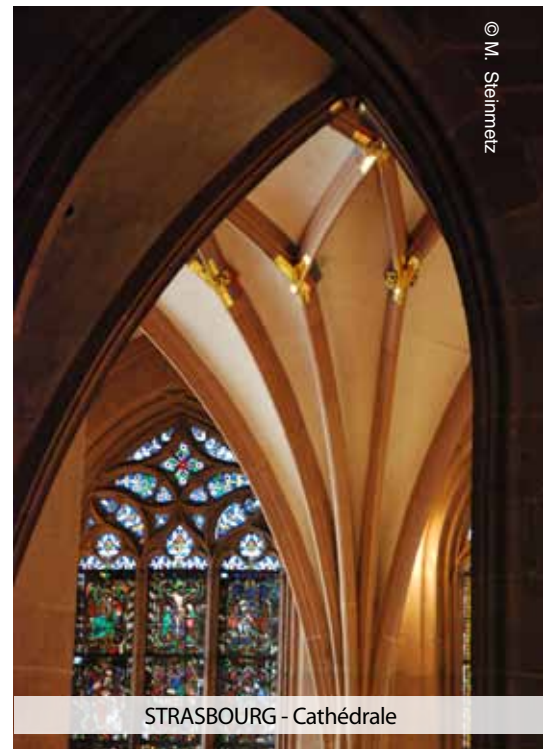
par un certain « recueillement ». Que signifie ici ce terme sinon « rassembler en un tout des choses diverses » ? Le chantre est invité au début de toute célébration à se recueillir, à faire l'unité en lui-même pour être entièrement disponible à sa tâche. C'est le moment de calmer toute agitation et de « faire le point » : il faut se mettre « en état de célébration ». Cette attitude intérieure rejaillira sur ceux à qui l'on s'adressera et le chant qui naîtra sera lui aussi habité par ce silence où pourra s'épanouir la Parole, celle du Verbe fait chair. Cette attitude recueillie est celle de tout chef d'orchestre et de tout instrumentiste avant d'attaquer le premier son. Ce bref moment de silence avant toute intervention musicale est lourd de la promesse de ce qui va naître : il est l'expression du désir. Moment de communion du chantre avec tous ceux dont l'écoute est tendue vers ce silence.

## Un silence qui écoute

Être à l'écoute, voilà sans doute une grande qualité du chantre ! Celui-ci ne peut mener à bien sa tâche que si son silence intérieur lui permet d'écouter la musique qui l'entoure. Tout d'abord écouter le prélude de l'orgue s'il y en a un, et ainsi entrer dans le mouvement de celui-ci afin de l'épouser. Ainsi le geste de départ du chantre s'inscrira tout naturellement dans le rythme musical induit par l'organiste.

Le chantre doit aussi constamment être à l'écoute de l'assemblée. Dans une vigilance silencieuse, il doit sentir le besoin qu'éprouve l'assemblée d'être soutenue ou non par sa voix, par sa gestique, par son regard.

Le chantre est aussi invité à faire silence et à se mettre à l'écoute de l'autre ou du Tout Autre lorsque la liturgie l'y invite, que ce soit au moment de la Liturgie de la Parole ou avant toute oraison prononcée par le président de l'assemblée.



STRASBOURG - Cathédrale

© M. Steimetz

(1) « Document Universa Laus II, *Un chant nouveau pour célébrer en vérité* » ; in *La Maison Dieu* 239, Paris : Cerf, 2004, p. 15-29.